



PROGRAMME

BILAN DE COMPÉTENCES

Le bilan de compétences stipulé dans le paragraphe 2 de l'article L. 6313-1 du code du travail relève des initiatives de formation contribuant à l'élargissement des compétences. Les bilans de compétences énoncés à l'article R. 6313-4 du code du travail visent à offrir aux travailleurs la possibilité d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles, ainsi que leurs aptitudes et motivations, dans le but de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

Contact

contact@or-qadr.com
06 01 98 26 46

2026
www.or-qadr.com



Bilan de compétences

Durée et lieu

Le bilan de compétences s'étale sur une plage de temps maximale de 3 mois, au cours de laquelle sont programmées au maximum 24 heures d'entretiens individuels en face à face. La durée totale du bilan et la fréquence des entretiens sont déterminées en fonction des objectifs spécifiques du bilan ainsi que des besoins du bénéficiaire, lors de l'entretien préalable à la réalisation du bilan.

Le bilan peut être réalisé en présentiel. Dans ce cas, veuillez préciser cette préférence pour organiser la réservation des espaces dédiés. Alternativement, le bilan peut également se dérouler à distance via les plateformes Zoom ou Skype.

Public concerné

Le bilan de compétences est ouvert à divers publics, comprenant les salariés du secteur privé (en CDI ou CDD), ceux du secteur public (fonctionnaires ou agents non titulaires), les demandeurs d'emploi ainsi que les travailleurs indépendants. Toutefois, il est impératif d'avoir une bonne maîtrise de la langue française pour pouvoir utiliser les supports, répondre aux questionnaires et effectuer les évaluations. Si le bénéficiaire ne possède pas une maîtrise optimale de la langue française, un test de compétences en français pourrait être suggéré afin d'adapter l'accompagnement et le déroulement de la prestation en conséquence.

Aucun autre niveau de compétences, d'expériences ou diplômes n'est demandé.

Il est cependant recommandé d'organiser une entrevue d'accueil pour évaluer l'adéquation entre les deux parties.

Dates du bilan à définir



Bilan de compétences

Objectifs pédagogiques

Le bilan de compétences a pour objectifs d'analyser en profondeur les compétences professionnelles et personnelles, ainsi que les aptitudes et motivations d'une personne en vue de définir un projet professionnel, et le cas échéant, un projet de formation. Cette prestation offre aux bénéficiaires l'opportunité d'explorer leur parcours professionnel, de dresser un inventaire exhaustif de leurs compétences, de cerner leurs aptitudes professionnelles, d'identifier leurs valeurs et motivations, de considérer d'éventuelles nouvelles orientations (qu'elles concernent un métier, un secteur ou une formation), de concevoir un projet professionnel réaliste, et de définir de manière concrète les étapes et le plan d'action afférents à ce projet novateur.

Cet accompagnement s'adresse aussi bien aux salariés et demandeurs d'emploi qu'aux chefs d'entreprise, et les assiste dans l'identification de leurs aspirations, compétences et ressources en vue d'optimiser leur épanouissement professionnel, de renforcer leur employabilité, et de sécuriser leur parcours.

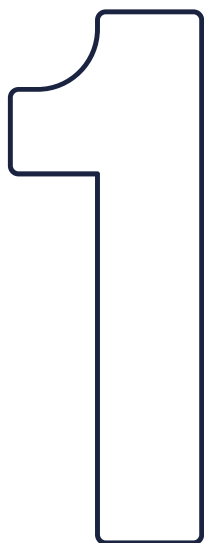
Le bilan de compétences constitue ainsi une démarche résolument tournée vers l'avenir, qui encourage le développement de compétences et habilite l'individu à prendre en main sa trajectoire professionnelle de manière autonome.

Bilan de compétences

Contenu et déroulé

La durée du bilan de compétences est adaptée aux besoins individuels, avec une limite maximale de 24 heures, réparties généralement sur 3 mois maximum.

Le bilan comprend trois phases obligatoires. La durée de chaque phase varie en fonction des actions entreprises pour répondre aux besoins de la personne.



LA PHASE PRÉLIMINAIRE VISE À :

- Analyser la demande et les besoins du bénéficiaire.
- Déterminer le format le mieux adapté à la situation et aux besoins.
- Définir conjointement les modalités du déroulement du bilan.

Déroulé

- Entretien d'analyse de la demande
- Reformulation des objectifs
- Présentation de la démarche, des outils, et des livrables
- Contractualisation de l'organisation (planning / modalités)

Rôle du consultant-formateur

- Recueil et analyse des besoins
- Clarification du besoin réel (objectif professionnel)
- Explication du déroulement et des attendus de travail



DURÉE INDICATIVE DE LA PHASE 1 : 2H À 4H

Il est important de souligner que les résultats du bilan appartiennent exclusivement au bénéficiaire et ne peuvent être divulgués à un tiers sans son consentement.

Bilan de compétences

Contenu et déroulé

La durée du bilan de compétences est adaptée aux besoins individuels, avec une limite maximale de 24 heures, réparties généralement sur 3 mois maximum.

Le bilan comprend trois phases obligatoires. La durée de chaque phase varie en fonction des actions entreprises pour répondre aux besoins de la personne.



LA PHASE D'INVESTIGATION PERMET :

ANALYSE DU PARCOURS ET INVENTAIRE DES COMPÉTENCES (2H À 3H)

Objectifs

- Identifier compétences, réussites, zones d'appétence
- Mettre en évidence les compétences transférables

Méthodes / outils mobilisés

- Grille d'inventaire d'expériences
- Analyse missions / réalisations (faits marquants)
- Début du portefeuille de compétences

ÉVALUATION COMPORTEMENTALE ET PERSONNALITÉ (2H À 3H)

Objectifs

- Clarifier les leviers motivationnels et styles relationnels
- Identifier comportements en stress et besoins psychologiques

Méthodes / outils mobilisés

- Questionnaire Process Communication Model® + débriefing accompagné

VALEURS, BESOINS, INTÉRÊTS ET CONDITIONS DE RÉUSSITE (2H)

Objectifs

- Définir l'environnement de travail compatible avec le bénéficiaire
- Clarifier les critères incontournables pour un projet réaliste

Méthodes / outils mobilisés

- Auto-évaluation valeurs / besoins
- Exercices guidés de clarification

2

Bilan de compétences

Contenu et déroulé



La durée du bilan de compétences est adaptée aux besoins individuels, avec une limite maximale de 24 heures, réparties généralement sur 3 mois maximum.

Le bilan comprend trois phases obligatoires. La durée de chaque phase varie en fonction des actions entreprises pour répondre aux besoins de la personne.

LA PHASE D'INVESTIGATION PERMET : CRÉATION ET FORMALISATION DE PISTES PROFESSIONNELLES (2H À 3H)

Objectifs

- Faire émerger plusieurs hypothèses de projet
- Mettre en cohérence compétences / motivations / réalités du marché

Méthodes / outils mobilisés

- Brainstorming structuré
- Outils de coaching professionnel

EXPLORATION DU MARCHÉ ET VALIDATION TERRAIN (4H À 6H)

Objectifs

- Vérifier la faisabilité : marché / débouchés / compétences à acquérir
- Confronter le projet au réel

Méthodes / outils mobilisés

- Fiches ROME Sources d'information formation continue adultes
- Enquêtes métiers : entretiens professionnels / immersion / stage
- Recherches personnelles encadrées

Il est important de souligner que les résultats du bilan appartiennent exclusivement au bénéficiaire et ne peuvent être divulgués à un tiers sans son consentement.

Bilan de compétences

Contenu et déroulé

La durée du bilan de compétences est adaptée aux besoins individuels, avec une limite maximale de 24 heures, réparties généralement sur 3 mois maximum.

Le bilan comprend trois phases obligatoires. La durée de chaque phase varie en fonction des actions entreprises pour répondre aux besoins de la personne.



2

LA PHASE D'INVESTIGATION PERMET : VALIDATION PROJET + ALTERNATIVES + TRAJECTOIRE (2H)

Objectifs

- Valider un projet principal et une alternative
- Préparer la phase de conclusion et le plan d'action

Méthodes / outils mobilisés

- Analyse des risques / contraintes
- Consolidation du choix



DURÉE INDICATIVE DE LA PHASE 2 : 14H À 18H

Il est important de souligner que les résultats du bilan appartiennent exclusivement au bénéficiaire et ne peuvent être divulgués à un tiers sans son consentement.

Bilan de compétences

Contenu et déroulé

La durée du bilan de compétences est adaptée aux besoins individuels, avec une limite maximale de 24 heures, réparties généralement sur 3 mois maximum.

Le bilan comprend trois phases obligatoires. La durée de chaque phase varie en fonction des actions entreprises pour répondre aux besoins de la personne.

La phase de conclusion, par le biais d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire de :

- Assimiler les résultats détaillés de la phase d'investigation.
- Identifier les conditions et les moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels.
- Planifier les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, y compris la possibilité d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan.

Activités

- Synthèse orale du bilan
- Co-construction du plan d'action :
 - étapes (1/3/6 mois)
 - formations éventuelles
 - plan de candidature / réseau / communication
- Préparation des outils de communication (CV, pitch, profil LinkedIn, etc.)

Livrables

- Document de synthèse confidentiel
- Plan d'action opérationnel



DURÉE INDICATIVE DE LA PHASE 3 : 4H À 6H

Cette phase se clôture par la présentation au bénéficiaire des résultats détaillés et d'un **document de synthèse**.

Il est important de souligner que les résultats du bilan appartiennent exclusivement au bénéficiaire et ne peuvent être divulgués à un tiers sans son consentement.



Bilan de compétences

Contenu et déroulé

La durée du bilan de compétences est adaptée aux besoins individuels, avec une limite maximale de 24 heures, réparties généralement sur 3 mois maximum.

Le bilan comprend trois phases obligatoires. La durée de chaque phase varie en fonction des actions entreprises pour répondre aux besoins de la personne.



1

VENTILATION DU TEMPS



- DURÉE TOTALE SUR 3 MOIS DE LA PRESTATION : **24H MAXIMUM**

2

Répartition recommandée :

- Temps accompagné (entretiens individuels) : **16h à 20h**
- Temps de travail personnel du bénéficiaire : **4h à 8h**

3

Exemple de ventilation du travail personnel :

- recherches documentaires / fiches ROME : **1h30 à 2h**
- préparation et réalisation d'enquêtes métiers : **2h à 3h**
- formalisation des livrables (plan d'action / synthèse des pistes) : **1h à 2h**
- mise à jour CV / pitch / outils communication : **1h**

Le temps personnel est expliqué dès la phase préliminaire, planifié, puis suivi par le consultant tout au long de la démarche.



Bilan de compétences

LE CONSULTANT – FORMATEUR

Le bénéficiaire reçoit un accompagnement personnalisé assuré par un consultant attitré tout au long de la démarche, sauf en cas de situations exceptionnelles ou de demandes spécifiques.

Intervenant

Julien Ferrazzoli, cumulant une expérience solide en tant que manager et dirigeant d'entreprises, exerce aujourd'hui en tant que coach professionnel et formateur. Doté d'une passion pour l'humain et les dynamiques sociales, Julien n'a eu de cesse, pendant plus d'une décennie, d'approfondir sa compréhension de la psychologie humaine. Gardant cette posture professionnelle et engagée, dans le respect et souci de la progression de chacun, aujourd'hui, Julien se concentre principalement sur l'accompagnement des entreprises pour optimiser la gestion des équipes, tout en offrant ses services aux particuliers pour les guider dans l'évolution de leur carrière.

Le rôle du consultant :

- structure et anime les entretiens,
- explicite les objectifs de chaque étape,
- propose des exercices, questionnements guidés et analyses commentées,
- débriefe les outils utilisés (PCM®, auto-évaluations, ROME...),
- cadre et suit les travaux interséances (relances, retours, ajustements),
- co-construit le plan d'action final,
- rédige le document de synthèse confidentiel.



Bilan de compétences

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Le bénéficiaire reçoit un accompagnement personnalisé assuré par un consultant attitré tout au long de la démarche, sauf en cas de situations exceptionnelles ou de demandes spécifiques.

Le consultant peut recourir aux méthodes et outils suivants :

- **Évaluation des compétences comportementales** et de la personnalité, notamment à l'aide du questionnaire Process Communication Model®. Cela inclut la définition des motivations, des comportements en situation de stress, des besoins psychologiques, des centres d'intérêt et des obstacles potentiels.
- **Outils de coaching professionnel.**
- **Auto-évaluation** à l'aide de documents portant sur les valeurs et les besoins.
- **Exploration des opportunités professionnelles** sur le marché, impliquant des entretiens avec des professionnels du secteur, des immersions ou des stages, des recherches personnelles.
- **Accompagnement en cas de comportements post-traumatiques** liés à des événements tels qu'une perte d'emploi ou un licenciement, en utilisant l'EMDR.
- **Sources d'information** spécifiquement dédiées à la formation continue pour les adultes en activité.
- **Fiches ROME.**
- **Soutien pour la création d'outils** de communication professionnelle.
- Remise des **ressources pédagogiques associées.**

Un document de synthèse confidentiel est rédigé afin d'évaluer les résultats du bilan de compétence et de décrire en détail le plan d'action élaboré pour atteindre les objectifs préalablement définis.

Par la suite du bilan, un **rendez-vous de suivi** est planifié dans les six mois qui suivent pour accompagner la mise en œuvre du projet professionnel.

OUTILS & OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



Outil / méthode	Objectif pédagogique	Résultat attendu
Process Communication Model® (questionnaire)	Comprendre le fonctionnement, les motivations, et les comportements sous stress	Profil interprété + axes d'appui
Auto-évaluation valeurs / besoins	Clarifier les moteurs et les conditions de réussite	Référentiel valeurs / besoins
Coaching professionnel	Faire émerger des pistes cohérentes	Scénarios d'un projet structurés
Fiches ROME	Étudier métiers /compétences / emploi	Pistes validées / ajustées

OUTILS & OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



Outil / méthode	Objectif pédagogique	Résultat attendu
Entretiens professionnels / immersions	Confronter le projet professionnel à la réalité terrain	Comptes rendus d'enquêtes
Sources de formation continue pour adultes	Identifier les formations pertinentes	Pistes formation / financement
Soutien communication pro	Rendre le projet opérationnel	CV / pitch / profil LinkedIn
EMDR* (si besoin spécifique)	Lever des freins post-traumatiques affectant l'orientation	Apaisement + reprise dynamique

**EMDR est utilisé ici comme "outil d'accompagnement" et non comme promesse thérapeutique.*



Bilan de
compétences

Conditions de réalisation

Le bénéficiaire confirme son engagement volontaire et s'engage à fournir les informations nécessaires pour mener à bien le bilan de compétences. Ce dernier aboutit à un document de synthèse définissant ou confirmant un projet professionnel, éventuellement une formation. Le prestataire doit informer le bénéficiaire sur les ressources matérielles et humaines à sa disposition et garantit une prestation conforme aux dispositions légales.

Modalités d'évaluation

L'évaluation est réalisée tout au long du bilan via :

- QCM / grille d'évaluation / questionnaire de satisfaction,
- contrôle régulier de l'avancée du bénéficiaire,
- travaux pratiques (enquêtes métier, livrables),
- attestation remise en fin de prestation.

Un registre de présence, attestant de l'accomplissement de l'action, est signé par le bénéficiaire et le formateur à la fin de chaque demi-journée bilan.

Sanction

Conformément aux dispositions du Code du travail, à l'issue du bilan, le stagiaire se verra remettre une attestation qui précisera les objectifs, la nature et la durée de la prestation, ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de du bilan de compétences.



Bilan de compétences

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

La prestation est accessible à tous, et nous tiendrons compte de toutes les situations de handicap dans la mesure de nos compétences et des ressources humaines et matérielles disponibles pour le bilan de compétences. Si OR QADR ne dispose pas des moyens matériels, techniques et humains nécessaires pour répondre aux besoins du bénéficiaire en situation de handicap, celui-ci sera dirigé soit vers le référent handicap au sein du groupe OR QADR, soit vers un organisme partenaire faisant partie du réseau OR QADR.

Référent handicap : Julien FERRAZZOLI - julien.ferrazzoli@or-qadr.com / 06.01.98.26.46



Bilan de compétences

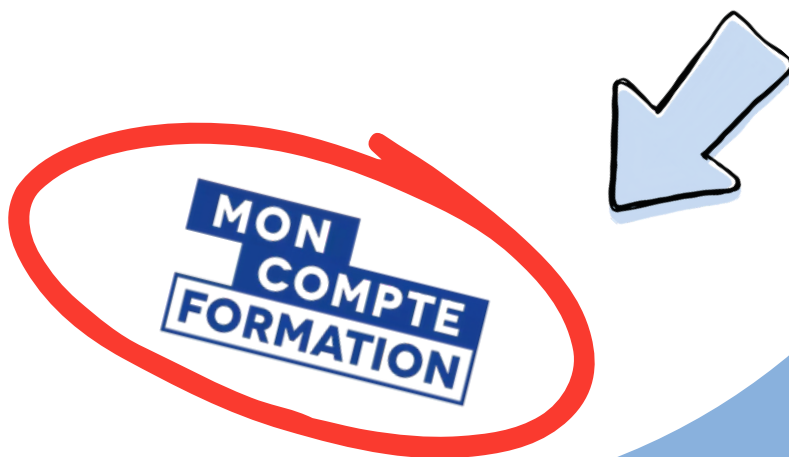
Tarifs

Les frais de bilan de compétences varient entre **1 200 euros TTC** et **2 500 euros TTC**, dépendant de la zone géographique, du statut, du type de financeur et de la formule d'accompagnement au bilan de compétences. Pour tout renseignement contactez-nous au **06.01.98.26.46**, sur contact@or-qadr.com ou directement sur notre site internet www.or-qadr.com.

Le tarif comprend :

- La bilan animé par un consultant professionnel
- La réalisation du profil de personnalité
- Les documents de synthèses
- Les ressources pédagogiques associées

PRISE EN CHARGE POSSIBLE
PAR VOTRE **CPF**.
RENDEZ-VOUS SUR LE SITE :





Guidés par la Vision
Révélés par l'Authenticité.

Contact



06 01 98 26 46



contact@or-qadr.com



www.or-qadr.com